



BULLETIN

HEBDOMADAIRE

N°28 EN LIGNE

LUNDI 29 JANVIER 2024



OUVERTURE DU COMITÉ

Lundi De 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h30
Mardi à Vendredi De 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h30

PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES

Lundi De 14h00 à 18h30
Mardi à Jeudi De 09h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Vendredi De 09h30 à 12h00

MEMBRES PRESENTS :

Mmes	BROLIRON – CIVET – FILAMBEAU – GRIMAUD – GUERIN -
Mrs	ARHANCET – ARNAUD – BOUSELOUGUIA – BROLIRON – BRUNNER – DUC GAYFFIER - FOUREL

SOMMAIRE

Infos Générales

Page 02

Trésorerie

Page 05

Compétitions

Page 11

Technique

Page 15

Minibasket

Page 16

Officiels

Page 00

Règlements

Page 17

Qualifications

Page 19

Infos clubs

Page 20

Courriers

Page 21

INFOS GÉNÉRALES

DÉCÈS



Drôme Ardèche Basket Ball vient d'apprendre le décès de Michel MIGNOT, époux de Jocelyne MIGNOT, ancienne joueuse et arbitre du club d'Andance, papa d'Audrey, également joueuse et arbitre au club d'Andance et papa d'Estelle qui joue et arbitre actuellement au club d'Épinouze.

Nous présentons nos plus sincères condoléances à sa famille ainsi qu'au club d'Andance.

RAPPEL



The graphic features a dark blue background with a basketball court scene on a smartphone screen. The text 'Rematch, capture l'action !' is prominently displayed at the top. Below it, the 'Rematch' logo is shown, followed by '100% GRATUIT'. Two download buttons are present: 'Télécharger dans l'App Store' and 'DISPONIBLE SUR Google Play'. The smartphone screen shows a basketball game between 'LUDON BASKET CLUB' and 'SA GAZNET CESTAS' at 21:48. On the right side of the screen, there are two circular buttons labeled 'PANIER' and 'FAIL'.

Ensemble, faisons briller le basket amateur en Drôme Ardèche avec Rematch !

Rematch est une application gratuite permettant de diffuser sur vos réseaux sociaux les plus belles actions de vos matchs.

L'utilisation est simple, vous pouvez consulter le site : <https://www.rematch.tv/fr/app>

Chaque semaine le Comité partagera le **Top 3 des meilleures actions du weekend !**

Afin de vous faciliter la prise en main de l'application, nous vous proposons un webinaire le **mercredi 07 février à 19H00.**

Merci de bien vouloir vous inscrire via le lien ci-dessous :

<https://forms.gle/uxnMC4NJgmuMn6JPA>

WEBINAIRE

Comment bénéficier du
nouveau plan :

« 5000 Équipements –
Génération 2024 »



Mardi 6 février 2024
–
9h30–10h30



L'Etat remet la main à la poche pour aider les collectivités qui souhaitent construire ou rénover des terrains de sport, dans l'enceinte ou à proximité des établissements scolaires mais également rendre les cours d'école plus actives et sportives.

==> Lien pour s'inscrire au webinaire : <https://loom.ly/-zqCLzk>

TRÉSORERIE

DERNIER RAPPEL

CHARTRE DES OFFICIELS

Pour rappel, le comité a transmis la demande de la fédération à tous les clubs le 4 décembre 2023. Plusieurs rappels ont été formulés sur les bulletins hebdomadaires sans aucun retour de la part des clubs retardataires.

Un mail sera transmis à la Fédération vendredi 2 février à 12h00, pour faire un retour sur la charte de l'arbitrage en Drôme Ardèche.

Passé ce délai, la Fédération traitera le sujet en direct avec les clubs concernés.

CLUBS	MONTANT
ANDANCE	480.00 €
CTC SUD DRÔME	666.00 €
EPINOUBE	588.00 €
LA VOULTE	140.00 €
MANTAILLE	282.00 €
ST VALLIER	1840.00 €

APPEL 4^{ème} ACOMPTE – SAISON 2023-2024

Le 4^{ème} acompte pour la saison 2023-2024 était à régler pour le 31 janvier 2024.

La date limite de paiement étant dépassée, votre club est imputé d'une pénalité financière de 10% (cf. Dispositions financières 2023-2024.)

Attention :

Cette somme est à verser sur le compte courant du comité.

CLUBS	MONTANT	Pénalité financière 10€	Montant à régler
EPINOUBE	950,00 €	95,00 €	1045,00 €

APPEL 4^{ème} ACOMPTE CAISSE DES OFFICIELS SAISON 2023-2024

Le 4^{ème} acompte pour la saison 2023-2024 était à régler pour le 31 janvier 2024.

La date limite de paiement étant dépassée, votre club est imputé d'une pénalité financière de 10% (cf. Dispositions financières 2023-2024.)

Attention :

Cette somme est à verser sur le compte de la caisse des officiels.

CLUBS	MONTANT	Pénalité financière 10€	Montant à régler
EPINOUBE	200,00 €	20,00 €	220,00 €

APPEL 5^{ème} ACOMPTE – SAISON 2023-2024

Ci-après l'appel du 5^{ème} acompte pour la saison 2023-2024.

Merci d'adresser au comité vos règlements, de préférence par virement au plus tard pour le jeudi 29 février 2024 inclus.

S'il vous est impossible de régler par virement, le cachet de la poste fera foi pour vos envois de chèque.

Pour rappel, du fait que les appels d'acomptes se font à plus de 4 semaines avant l'échéance et que les clubs ont la possibilité de nous informer de leur problème de trésorerie en amont, une pénalité de 10% sera appliquée dès le 1^{er} mars 2024.

Attention :

Les acomptes ci-dessous sont à verser sur le compte courant du comité.

CLUBS	MONTANT
ANDANCE ANDANCETTE	1 810,00 €
ANNEYRON	1 415,00 €
AUBENAS	3 460,00 €
BASKET NORD ARDECHE	2 170,00 €
BEAUMONT	1 855,00 €
BOURG DE PEAGE	3 150,00 €
CHANTEMERLE LES BLES	650,00 €
CHATEAUNEUF SUR ISERE	2 675,00 €
CHAVANAY	165,00 €
CHOMERAC	1 800,00 €
CREST SAILLANS	3 095,00 €
DEUME	880,00 €
ECLASSAN	2 390,00 €
EPINOUBE	950,00 €
GENISSIEUX ROMANS	2 795,00 €
GUILHERAND GRANGES	1 820,00 €
HAUTERIVES	1 315,00 €
LARGENTIERE VAL DE LIGNE	360,00 €
LAVEYRON	165,00 €
LA VOULTE	2 235,00 €
LE CHEYLARD	1 320,00 €
LE TEIL	2 300,00 €
MANTAILLE	1 885,00 €
MERCUROL	2 425,00 €
MONTELIER	1 740,00 €
MONTELMAR	2 490,00 €
NYONS	1 365,00 €
PIEGROS LA CLASTRE	1 105,00 €

PIERRELATTE	2 420,00 €
PORTES LES VALENCE	2 780,00 €
PRIVAS	1 420,00 €
RHODIA	620,00 €
ST JEAN DE MUZOLS	3 200,00 €
ST MARCEL LES ANNONAY	1 550,00 €
ST PAUL TROIS CHATEAUX	2 460,00 €
ST PERAY	2 160,00 €
ST PIERRE DE BŒUF	1 050,00 €
ST SORLIN/JARCIEU	1 700,00 €
ST VALLIER	4 440,00 €
SAULCE	1 730,00 €
SAVASSE	425,00 €
SERRIERES	995,00 €
TAIN TOURNON	3 500,00 €
VALENCE BOURG	4 330,00 €
VANAU	1 280,00 €
VERNOSC DAVEZIEUX	2 700,00 €

APPEL 5^{ème} ACOMPTE CAISSE DES OFFICIELS

SAISON 2023-2024

Ci-après l'appel du 5^{ème} acompte pour la saison 2023-2024 de la caisse des officiels.

Merci d'adresser au comité vos règlements, de préférence par virement au plus tard pour le jeudi 29 février 2024 inclus.

S'il vous est impossible de régler par virement, le cachet de la poste fera foi pour vos envois de chèque.

Pour rappel, du fait que les appels d'acomptes se font à plus de 4 semaines avant l'échéance et que les clubs ont la possibilité de nous informer de leur problème de trésorerie en amont, une pénalité de 10% sera appliquée dès le 1^{er} mars 2024.

Attention :

Les acomptes ci-dessous sont à verser sur le compte de la caisse des officiels du comité.

CLUBS	MONTANT
ANDANCE ANDANCETTE	300,00 €
ANNEYRON	160,00 €
AUBENAS	360,00 €
BASKET NORD ARDECHE	450,00 €
BEAUMONT	180,00 €
BOURG DE PEAGE	540,00 €
CHANTEMERLE LES BLES	40,00 €
CHATEAUNEUF SUR ISERE	525,00 €
CHAVANAY	220,00 €
CHOMERAC	300,00 €
CREST SAILLANS	200,00 €
DEUME	0,00 €
ECLASSAN	620,00 €
EPINOUBE	200,00 €
GENISSIEUX ROMANS	550,00 €
GUILHERAND GRANGES	40,00 €
HAUTERIVES	120,00 €
LARGENTIERE VAL DE LIGNE	0,00 €
LAVEYRON	10,00 €
LA VOULTE	300,00 €
LE CHEYLARD	40,00 €
LE TEIL	235,00 €
MANTAILLE	300,00 €
MERCUROL	280,00 €
MONTELIER	280,00 €
MONTELIMAR	250,00 €

NYONS	0,00 €
PIEGROS LA CLASTRE	70,00 €
PIERRELATTE	400,00 €
PORTES LES VALENCE	440,00 €
PRIVAS	50,00 €
RHODIA	500,00 €
ST JEAN DE MUZOLS	550,00 €
ST MARCEL LES ANNONAY	280,00 €
ST PAUL TROIS CHATEAUX	80,00 €
ST PERAY	360,00 €
ST PIERRE DE BŒUF	120,00 €
ST SORLIN/JARCIEU	340,00 €
ST VALLIER	400,00 €
SAULCE	320,00 €
SAVASSE	0,00 €
SERRIERES	280,00 €
TAIN TOURNON	420,00 €
VALENCE BOURG	500,00 €
VANAU	120,00 €
VERNOSC DAVEZIEUX	540,00 €

COMPÉTITIONS

APPELS À CANDIDATURES

La commission des compétitions est à la recherche de salles pour :

18-19 mai 2024 Demi-finales championnats Jeunes et Seniors (1 salle)

Les clubs intéressés sont priés de se faire connaître auprès de la commission des compétitions pour le 4 février 2024, dernier délai.

CANDIDATURES REÇUES

BEAUMONT Demi-finales championnats Jeunes et Seniors
 PRIVAS Demi-finales championnats Jeunes et Seniors
 ST PERAY Demi-finales coupes
 ST PAUL 3 CHATEAUX Demi-finales championnats Jeunes et Seniors

½ Coupe 30 mars 2024	SERRIÈRES	CHOMÉRAC	SAINT JEAN DE MUZOLS	ST PERAY
½ Championnat 18-19 mai 2024	LA VOULTE	PIEGROS LA CLASTRE	MERCUROL	BEAUMONT
	PRIVAS	SAINT JEAN DE MUZOLS	ST PAUL 3 CHATEAUX	

Sans candidature supplémentaire, la commission des compétitions ne sera pas en mesure d'organiser ces demi-finales (championnats).

MODIFICATION 5 OU 7 MAJEURS - Effet le 29/01/2024

CHOMERAC 3 - DFU13-3-P23		
CORGIER Lorenza	remplace	FERNANDEZ Helena

CHOMERAC 1 - RFU13-3-P2		
DEMARCO Maëlle	remplace	GALOYAN Angela

RÉSULTAT DES 1/8^e FINALES DES COUPES DRÔME-ARDECHE (27-28 janvier 2024)

COUPE DROME ARDECHE MAURICE HERBUEL MASCULINE

SAINT PERAY 1 (PRM)		SAINT VALLIER 4 (PRM)	72 - 77
ECLASSAN 3 (DM4)		TAIN TOURNON 4 (DM4)	30 - 97
LAVEYRON (DM4)		BOURG DE PEAGE 3 (DM4)	38 - 71
ECLASSAN 2 (DM3)	+7	BEAUMONT 1 (DM2)	17/02 à 18h
CHATEAUNEUF/ISÈRE 2 (DM4)	+21	CHATEAUNEUF/ISÈRE 1 (PRM)	68 - 97
LE TEIL 1 (DM3)	+14	BC NORD ARDECHE 2 (PRM)	17/02 à 20h
SAINT PERAY 2 (DM4)	+7	LE CHEYLARD 1 (DM3)	71 - 65
VANAU 1 (DM2)	+7	VALENCE BOURG 2 (PRM)	06/02 à 20h45

COUPE DROME ARDECHE LOUIS CELLIER FEMININE

GENISSIEUX ROMANS (DF2)		CREST SAILLANS (DF2)	46 - 60
ECLASSAN 2 (DF3)	+7	LE TEIL (DF2)	16/02 à 21h
SERRIERES 2 (DF2)	+7	EPINOUBE 2 (PRF)	70 - 52
CHATEAUNEUF SUR ISÈRE 1 (PRF)		CHOMERAC 1 (PRF)	74 - 45
MERCUROL 1 (DF3)	+14	SAINT SORLIN JARCIEU 1 (PRF)	44 - 53
SERRIERES 1 (PRF)		MONTELIER (PRF)	02/02 à 21h
SAINT MARCEL LES ANNONAY (DF2)	+7	ENTENTE CRUSSOL BASKET (PRF)	87 - 47
VANAU (DF2)		LE CHEYLARD (DF2)	27 - 48

COUPE DROME ARDECHE LAURA MONTEIL U18 FEMININE

IE-VANAU		IE-VERNOSC DAVEZIEUX	05,- 99
SAINT MARCEL LES ANNONAY		PORTES LES VALENCE	52 - 37
VALENCE BOURG		CHOMERAC 2	48 - 50
HAUTERIVES		ANNEYRON	69 - 57
GENISSIEUX ROMANS		IE-BC NORD ARDECHE 1	41 - 81
LE TEIL		ECLASSAN	16/02 à 14h

COUPE DROME ARDECHE FRANÇOIS DUFOUR U17 MASCULINE

LE TEIL		IE-BC NORD ARDECHE	17/02 à 18h
IE-PORTES LES VALENCE		LA VOULTE	73 - 77
VERNOSC DAVEZIEUX		SAINT VALLIER 2	77 - 67
BOURG DE PEAGE		VALENCE BOURG 2	105 - 29
VALENCE BOURG 1		MANTAILLE	27 - 86
SAINT SORLIN JARCIEU		RHODIA	23 - 75
GENISSIEUX ROMANS		MERCUROL	61 - 40
SAINT JEAN DE MUZOLS		SAINT PAUL TROIS CHATEAUX	17/02 à 14h

COUPE DROME ARDECHE ARLETTE BROS U15 FEMININE

SAINT SORLIN JARCIEU		MERCUROL	75 - 22
CHATEAUNEUF SUR ISÈRE 1		ECLASSAN	54 - 47
LA VOULTE		IE-BC NORD ARDECHE	17/02 à 16h

COUPE DROME ARDECHE PIERRE LELEU U15 MASCULINE

CHATEAUNEUF SUR ISÈRE 1		MONTELIER	74 - 63
ECLASSAN		IE-BC NORD ARDECHE	69 - 89
MANTAILLE		RHODIA 1	15 - 123
GUILHERAND-GRANGES		LE CHEYLARD	100 - 37
LE TEIL		ANNEYRON	51 - 66
MERCUROL		SAINT VALLIER 1	13 - 216
LA VOULTE		SAINT VALLIER 2	???????
RHODIA 2		PORTES LES VALENCE	24 - 127

COUPE DROME ARDECHE LAURE SAVASTA U13 FEMININE

LE TEIL		CHAVANAY	59 - 26
ECLASSAN 2		MONTELIER	17/02 à 16h
VERNOSC DAVEZIEUX		ANDANCE	35 - 22
LA VOULTE		SAINT SORLIN JARCIEU	82 - 21
RHODIA		SAINT MARCEL LES ANNONAY	47 - 46
CHOMERAC 2		IE-BC NORD ARDECHE	17/02 à 14h
MERCUROL		CHATEAUNEUF SUR ISÈRE	31 - 56
GENISSIEUX ROMANS		PORTES LES VALENCE	39 - 68

COUPE DROME ARDECHE ERIC MICOUD U13 MASCULINE

VALENCE BOURG 1		VERNOSC DAVEZIEUX	24 - 63
LA VOULTE		CHATEAUNEUF SUR ISÈRE	47 - 63
IE-BC NORD ARDECHE		VALENCE BOURG 2	17/02 à 13h
LE TEIL		MANTAILLE 1	39 - 87
RHODIA 2		BOURG DE PEAGE 2	18/02 à 10h
ENTENTE ANDANCE-ECLASSAN		LE CHEYLARD	50 - 26

Le tirage des ¼ Finales des coupes Drôme-Ardèche aura lieu lundi 5 février 2024 en direct à 19 heures au siège du comité.

RECTIFICATIF AMENDES BH 27

CLUB	N° match	Catégorie	Date	Motif	Amende
IE-ST JEAN DE MUZOLS	2077	DFU18-2-P3 Poule A	20/01/24	Feuille mal remplie (absence nom club marqueur, chronométrateur et délégué)	10,00 €
IE-ST JEAN DE MUZOLS	2077	DFU18-2-P3 Poule A	20/01/24	Feuille mal remplie (absence nom club marqueur, chronométrateur et délégué)	10,00 €

Il ne faut lire qu'une seule fois l'amende imputable à IE-ST JEAN DE MUZOLS.

AMENDES

CLUB	N° match	Catégorie	Date	Motif	Amende
LAVEYRON	22	CM 1/8	27/01/24	Feuille mal remplie (absence nom club délégué)	10,00 €
SAINT PERAY	26	CM 1/8	27/01/24	Feuille mal remplie (erreur n° licence aide-marqueur)	10,00 €
ST MARCEL LES ANNONAY	82	CU18F 1/8	27/01/24	Feuille mal remplie (n° licence entraîneur mal inscrit)	10,00 €
HAUTERIVES	84	CU18F 1/8	27/01/24	Feuille mal remplie (erreur n° licence aide-entraîneur)	10,00 €
VALENCE BOURG	125	CU17M 1/8	27/01/24	Feuille mal remplie (erreur n° licence chronométrateur)	10,00 €

FAUTES TECHNIQUES

Rencontres						Club	Amendes		
Division	Poule	N°	Type						
			1	2	3			4	5
DMU13-2-P3	A	4214	T-20/01				AUBENAS	50 euros	
CM 1/8	A	20	B-27/01				ST VALLIER	50 euros	
CU18F 1/8	A	83	T-28/01				CHOMERAC	50 euros	
CU18F 1/8	A	82	C-27/01				ST MARCEL LES ANNONAY	50 euros	
CU15M 1/8	A	169	T-28/01				ANNEYRON	50 euros	

TECHNIQUE



DOSSIER CHAMPIONNAT DE FRANCE

La commission Technique souhaite réunir les clubs qui désirent déposer un dossier championnat de France U15 afin de pérenniser le niveau championnat de France sur notre territoire dans les années futures.

Une réunion est prévue à cet effet le 12 février 2024 à 19 heures au siège du Comité.

Nous vous demandons de bien vouloir nous faire part de votre candidature à l'adresse email suivante technique@dromeardechebasketball.org

Réponses reçues : TAIN TOURNON – ST JEAN DE MUZOLS - ECLASSAN

MINIBASKET

BABY DES ROIS



BABY DES ROIS

Ce weekend a eu lieu la traditionnelle fête des Babies des rois. 330 enfants de la catégorie U7 étaient réunis sur 5 sites, [Avant Garde Tain Tournon Basket Club](#) , [US Saulce Basket](#) , [Bc Châteauneuf Sur Isère](#) , [La Voulte Sportif Basket](#) , [Basket Olympique Club Sablons-Serrières](#) .

Les enfants ont participé à diverses activités sur le thème des rois. A l'issue de cette journée, il a été remis à l'ensemble des enfants une médaille, offerte par le comité Drôme Ardèche. A l'issue des activités, les enfants ont été rassemblés pour partager la galette des rois, également offerte par le comité.

Nous remercions les clubs organisateurs et les clubs qui ont fait le déplacement malgré les problèmes de circulation. La convivialité, la bonne humeur étaient au rendez-vous et enfants comme parents sont repartis très contents de cette journée.



BABY DES ROIS



BABY DES ROIS



BABY DES ROIS



BABY DES ROIS

REGLEMENTS

Rectificatif BH 27

Rappel Règlements Particuliers U15

Défense individuelle :

La défense individuelle est **OBLIGATOIRE**.

Les arbitres n'ont pas la capacité d'évaluer l'éventuelle défense de zone.

Précision : Les écrans sont autorisés en U15.

Règlements Généraux FFBB

« Un joueur des catégories d'âge U15 et moins ne peut participer à plus d'une rencontre sur trois jours de suite (consécutifs) qu'il soit surclassé ou non (à l'exception des tournois, pour autant que le temps de jeu soit réduit, et des phases finales des compétitions nationales). »

« Par exception, un joueur des catégories d'âge U15 et moins pourra participer à deux rencontres sur trois jours de suite (consécutifs) dans les conditions suivantes :

- S'il est de catégorie d'âge U14 ou U15, uniquement pour des rencontres de la catégorie de championnat U15. »

Réponse de la Fédération concernant la participation des U13

Ce qu'il faut retenir :

Je vous confirme que conformément à l'article 429 des Règlements Généraux, un joueur évoluant en U13 ne peut jouer qu'un seul match sur trois jours consécutifs.

Aussi, ce licencié U13 peut jouer 1 rencontre en tant que joueur et éventuellement réaliser 3 arbitrages sur trois jours consécutifs (conformément à l'annexe 15 du Règlement des Officiels).

Interprétations Officiels des Règles FIBA

4-4 Principe **Port de bandana interdit**

Le port de bandeau de tête de type bandana (bandeau noué) n'est pas autorisé



Figure 1 : Bandeau de tête de type bandana

Rappel Règlements Sportifs

5.1 Qualification, participation et licence :

Pour prendre part aux différentes compétitions départementales, tous les joueurs doivent être régulièrement qualifiés et inscrits sur la feuille de marque. Aussi, les joueurs doivent être titulaires de l'extension de pratique requise.

Tout joueur inscrits sur la feuille de marque doit être présent lors de la rencontre afin de pouvoir entrer en jeu au cours de celle-ci et respecter les règles de participation de la division.

6.8 Délégué de club :

Le club recevant doit **nommer et** mettre à la disposition des officiels **l'un de ses licenciés majeurs pour assurer** la fonction de délégué de club.

Ses fonctions sont :

- Être présent au moins 1 heure avant la rencontre officielle pour accueillir les officiels ;
- Contrôler les normes de sécurité ;
- S'assurer de la mise en place, avant la rencontre, d'un service d'ordre suffisant ;
- Intervenir pour assurer la sécurité des officiels avant, pendant et après la rencontre en restant à leur proximité jusqu'à leur départ ;
- Prendre à la demande des officiels, toute décision durant la rencontre pour que celle-ci se déroule dans les meilleures conditions de régularité possibles jusqu'à la fin normale ;
- Prendre toutes dispositions nécessaires pour les formalités de fin de rencontre dans le local approprié ou dans le vestiaire des officiels.

Le délégué de club doit être licencié dans le club dont la salle est utilisée.

7.3 Vérification des licences :

Par sa signature, l'entraîneur confirme l'exactitude, la véracité et la sincérité des éléments déclaratifs fournis.

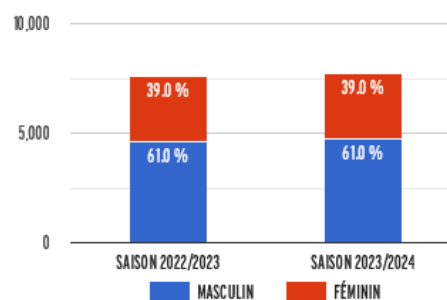
Règlements Particuliers

Pour toutes les catégories, la mi-temps dure 10 min.

QUALIFICATIONS

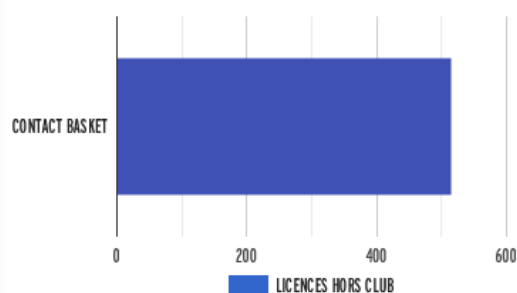
LICENCES CLUBS (SOCLES) À LA DATE DU 01 FÉVRIER

	FÉMININ		MASCULIN		TOTAL
SAISON 2022/2023	2 980	39.0%	4 622	61.0%	7 602
SAISON 2023/2024	2 993	39.0%	4 746	61.0%	7 739
EVOLUTION	13		124		137
EVOLUTION %	0.0%		3.0%		2.0%



LICENCES HORS CLUBS À LA DATE DU 01 FÉVRIER

CONTACT BASKET (AVENIR,SANTE,OBE,OB, OBL, OBU)	514
TOTAL SAISON 2023/2024	514



TOTAL LICENCES À LA DATE DU 01 FÉVRIER 2024

8 253

INFOS CLUBS



VENTE DE
BOUDIN ET SAUCISSE

04 FÉVRIER 2024

SAULCE-SUR-RHÔNE
GYMNASSE GEORGES MIRABEL

8€ le mètre de boudin

2.50€ saucisse et murson

Sur place une buvette vous attendra avec votre commande.

RÉSERVATION CONSEILLÉE POUR VOS COMMANDES PAR SMS AVANT LE 28 JANVIER 2024 au 06 86 37 00 64



VENDREDI 16/02

Loto

AU GYMNASSE GEORGES MIRABEL À SAULCE SUR RHONE

19H30

DE NOMBREUX LOTS À GAGNER

PS5

Voyage

Brasero

6	88	12	5
52	40		

SUPER LOTO DU LVS BASKET

SAMEDI 2 MARS 18H

LA VOULTE SUR RHÔNE SALLE DES FÊTES

OUVERTURE DES PORTES À 16H30

UN VOYAGE

VALEUR 1000€ DESTINATION AU CHOIX

- UNE TROTINETTE ELECTRIQUE
- UNE CAMERA D'ACTION
- UN ASPIRATEUR
- 2 CAFETIÈRES
- ENCEINTES BLUETOOTH
- BONS D'ACHATS
- ET DE NOMBREUX AUTRES LOTS...

VENEZ NOMBREUX !

Sandwichs - pâtisseries - buvette Carton 2€50

CONCOURS DE BELOTE

VENDREDI 01 MARS 2024

20H00

SALLE DES FETES DE LA VOULTE SUR RHONE

20 EUROS PAR ÉQUIPE / 4 PARTIES DE 12 MAINES

TOUTES LES EQUIPES SERONT PRIMÉES



COURRIERS

FFBB

NOTE EFFBB

- [2023-01-29-NOTE-LR-CD-CLUBS-5-CFJ-2-heures-de-sport-supplémentaires-au-collège](#) - BARRAUD Catherine

LIGUE

- Bulletin officiel n° 27

COMITÉS

HAUTE SAVOIE

Bulletin hebdomadaire n° 27 et son annexe

SAVOIE

Bulletin hebdomadaire n° 25

ISERE

Bulletin hebdomadaire n° 27

Dossier N°38– Affaire SOILHI Hakim VT985354 (3 FT et/ou FDSR)

Dossier N°66– Affaire BRAHMI Loris VT794270 (3 FT et/ou FDSR)

CLUBS

PRIVAS
ST PERAY

Candidature ½ finale championnat

Candidature ½ finale coupes

NOS PARTENAIRES



**COMPTOIR
DU CARRELAGE**

17 avenue de Provence - 26320 St Marcel lès Valence

04 75 58 84 15

www.comptoirducarrelage.fr



	Rémy VINCENT 5, Place de la République 26000 VALENCE www.vision-unik.com valence@vision-unik.com <i>Le sens de la différence</i>
--	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

meilleurtaux.com
NOS EXPERTS À VOS CÔTÉS
MEILLEURTAUX VALENCE

211 Avenue Victor Hugo - 26000 VALENCE

Tél : 04 28 38 00 72

valence@meilleurtaux.com

